

Février 2001

7^{ème} année Numéro 36

Dans ce numéro :

Assurance FFME : p.2
les conditions 2001

Sorties alpinisme : les p.2
prochaines dates

Assemblée Générale : p.3
extraits des statuts

Compétition : tous les p.4
résultats

Éditorial

Voilà enfin le N° 36 de Phéromore. Publier régulièrement le bulletin du club n'est pas chose aisée. Mais j'espère qu'avec 2001, la parution de notre journal retrouvera un rythme plus régulier. J'en profite pour vous présenter, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, tous mes vœux, qui bien qu'extrêmement tardifs, n'en sont pas moins sincères.

Je voudrais aussi présenter tous mes vœux de rétablissement à Jérémie Vial qui se remet lentement des conséquences de son accident de décembre. Toute l'équipe compétition est pressée de le voir reprendre l'entraînement.

Jean-Claude LAGRANGE



Bravo les filles...

En effet grâce à leurs résultats en compétition, le club s'octroie la quatrième place au classement féminin des clubs français. Au classement masculin, les Enfants du Roc sont 64°. Ce qui donne au classement général une très honorable 19ème place. Bravo encore à Bénédicte, Carole et Élodie. Vous trouverez en page 4 le détail des résultats des principales compétitions des circuits national et international auxquels ont participé les compétiteurs des Enfants du Roc.

Assemblée Générale...

L'Assemblée Générale des Enfants du Roc aura lieu le
Jeudi 1er Mars à 20H15

à la salle d'honneur de la Maison des Sports, (face à la Mairie d'Épinal).

Cette Assemblée Générale verra le renouvellement des membres du bureau ainsi que le prévoient nos statuts. Si vous souhaitez être candidat, faites-vous connaître en laissant un message sur le répondeur/fax du Club au 03 29 35 42 79 ou en envoyant un E mail à jc.lagrange@wanadoo.fr. Vous pouvez aussi bien sûr écrire à la BP 264 88007 Épinal Cedex. Vous trouverez page suivante un extrait des statuts du Club qui vous permettra de savoir qui peut voter et qui est éligible.

L'Assemblée Générale est un temps fort de la vie du club. Elle permet de faire le point sur les activités de l'année dernière et de parler des projets d'avenir. C'est aussi pour tous les membres l'occasion d'apporter leur soutien à l'équipe du Comité Directeur. C'est pourquoi nous vous espérons nombreux à cette soirée. Si vous ne pouviez être présent à cette soirée, utilisez la procuration jointe pour voter quand même.

Cette soirée sera aussi le point de départ d'un grand concours....mais surprise ! Vous découvrirez tous les détails le 1er mars

Assurance FFME attention aux modifications...

Pour les Séjours HORS DE LA CEE et de la SUISSE

Depuis le 1er Septembre l'Assistance Rapatriement ne sera acquise lors de séjours hors de ces pays, qu'après avoir avisé préalablement la FFME de la destination, des dates de séjour, et des activités pratiquées, par le biais d'un formulaire spécial que vous pouvez demander au Club ou récupérer sur le site Internet de la FFME (www.ffme.fr). Cette demande gratuite (et indispensable) est une simple formalité (aucun document ne vous sera retourné).

Elle est à distinguer de la "demande d'agrément d'expédition" qui requiert la soumission d'un dossier et le paiement de frais de gestion.

L'agrément d'expédition facilite de nombreuses démarches administratives (détaxe de TVA, "permit summit" dans certains pays, recherche de partenaires)...

Sorties initiation à l'alpinisme...

N'oubliez pas de reporter sur votre agenda toutes les dates contenues dans ce N° de Phéromore !

Les prochaines sorties Alpinisme et grandes voies sont prévues les **25 février 2000 et 18 mars 2000.**

Destination Le Hohneck, programme selon la météo.

RDV à 8 H à la carrière Collot pour la répartition dans les voitures et l'emprunt de matériel au club.

Merci aux intéressés de se faire connaître à l'avance plutôt que d'arriver à l'improviste le matin même.

Renseignements/inscriptions B.Aveddo 03-29-37-37-92

Pratiquer le " vosginisme " hivernal...

En bas :

- Chaussettes chaudes
- Guêtres de n'importe quel type (contre la neige dans les chaussures et les coups de crampons dans le pantalon).
- Si vous n'avez pas de pantalon Gore Tex , un fuseau de ski fera l'affaire. (Évitez les vêtements qui seront vite humides et froids)
- En cas de grand froid ou si vous êtes frileux, rajoutez un colant en sous-couche.

En haut :

- Un t-shirt ordinaire ou une carline, une polaire et une veste Gore Tex. J'ai moi-même commencé avec un ciré de pêcheur spécial vendanges, c'est moins respirant mais bien coupe-vent ! Possibilité également de remplacer la polaire par la solution sweat-shirt + pull.

La tête :

- Prévoir un bonnet ou/et un passe-montagne (on est parfois content de mettre les deux à la fois).
- Lunettes de soleil ou masque de ski : selon le temps l'un ou l'autre restera dans le sac.

Les mains :

- Si possible emporter deux paires de gants. Si la première de vient trop humide, trop froide à votre goût, ce ne sera pas du luxe ! Si vous avez des gants qui remontent sur l'avant bras c'est encore mieux, car on a souvent les bras vers le haut et la neige en profite pour s'insinuer dans les manches !

Divers :

- Casse-croûte, 2 ou 3 barres à grignoter, boisson froide ou thermos chaud (ou les deux) selon la météo, crème solaire, appareil photo.
- Baudrier équipé d'une sangle + mousqueton à vis + descendeur.
- Des sacs en plastique (utiles pour ce que vous tenez à garder au sec).
- Sans vous alourdir inutilement, pensez qu'il est plus facile de se découvrir un peu et de garder un vêtement dans le sac, que d'avoir froid et rien en réserve.

La liste peut paraître longue mais presque tout sera sur vous, pas dans le sac !

Bernard AVEDDO

Statuts : tout savoir sur les élections...

L'Assemblée Générale des Enfants du Roc aura lieu le Jeudi 1er Mars 2001. A l'occasion de cette assemblée on procédera à l'élection du nouveau Comité de Direction. En effet les membres du Comité sont élus pour 4 ans et leur mandat est arrivé à terme. Vous trouverez ci – dessous l'article 6 des Statuts de l'Association qui régit l'élection des membres du Comité Direc-

teur.

Article 6

Le Comité de Direction de l'Association est composé de six membres au moins et quinze au plus, élus au scrutin secret pour quatre ans (basé sur le cycle des Olympiades) par l'Assemblée Générale des électeurs prévus à l'alinéa suivant. Il comprend en outre un collège consultatif composé :

- *Des responsables des séances d'initiation.*
- *De deux membres de l'équipe compétition.*
- *De deux parents ayant leurs enfants inscrits aux séances d'initiation.*

Les membres de ce collège consultatif sont nommés chaque année par le Comité Directeur.

Est électeur tout membre pratiquant ou dirigeant âgé de seize ans au jour de l'élection, à jour de ses cotisations. Le vote par procuration est autorisé, mais limité à cinq procurations par personne.

Est éligible au Comité de Direction toute personne âgée de dix-huit ans au moins le jour de l'élection, membre de l'Association depuis plus de six mois et à jour de ses cotisations.

Les membres sortants sont rééligibles !

Le Comité de Direction élit, pour quatre ans, au scrutin secret, son bureau comprenant au moins un Président, un Vice-Président, un Secrétaire, un Trésorier et deux membres.

Les membres du bureau doivent être choisis obligatoirement parmi les membres du Comité

de Direction ayant atteint la majorité légale et jouissant de leurs droits civils et politiques. Les membres sortants sont rééligibles.

En cas de vacances, le Comité pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le Comité peut également désigner un ou plusieurs Présidents, Vice-Présidents ou membres d'honneur qui peuvent assister aux séances du Comité avec voix consultative.

Les membres du Comité de Direction ne peuvent recevoir de rétribution en cette qualité, ni en raison de

Composition actuelle du Comité Directeur

AVEDDO Bernard

BERUFF Jean-Paul

FREBILLOT Dominique

GIROUX Monique (Secrétaire)

JAMBERT Valérie

LAGRANGE Jean-Claude (Président)

MANGIN Michel

MAUFRAND Denis

MENGIN Philippe (Vice-Président)

MOINGEON Isabelle (Vice-Secrétaire)

THIERY Marc (Trésorier)

VILLEMARD Françoise

VILLEMARD François

Le journal du club d'escalade "Les Enfants du Roc"

Compétition...

Chalet de la carrière Collot
rue des Soupirs

B.P. 274
88007 EPINAL Cedex

Téléphone : 03 29 35 42 79

Télécopie : 03 29 35 42 79

Messagerie : jc.lagrange@wanadoo.fr



Les années se suivent et se ressemblent. C'est toujours une moisson de podiums pour les Enfants du Roc. Avec une particularité cette année puisque les filles se sont particulièrement distinguées. Mais je suis prêt à parier que les garçons vont mettre un point d'honneur à redresser l'équilibre pour 2001.

En attendant, bravo encore à tous et merci à Jean-Michel Schweitzer et à tous ceux qui l'entoure pour entraîner notre équipe

**Retrouvez la Fédé sur
internet : [Www.fime.fr](http://www.fime.fr)**

CHAMPIONNAT DU MONDE JEUNE à AMSTERDAM les 1 et 2/09/2000

Élodie GIROUX	7°	Cadette
---------------	----	---------

OPEN NATIONAL SENIOR à DIJON le 30/09 et le 1/10/2000

Élodie GIROUX	3°
Bénédicte ARNOUX	4°
Carole ILIC	5°

CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR à SAINT MICHEL DE MAURIENNE 14 et 15/10/2000

Élodie GIROUX	5°
Carole ILIC	13°
Bénédicte ARNOUX	25°

OPEN INTERNATIONAL SENIOR à ALBERTVILLE les 21 et 22/10/2000

Élodie GIROUX	5°
Carole ILIC	25°

OPEN D'ANNEMASSE les 28 et 29/10/2000

Bénédicte ARNOUX	3°	Cadette
Maud KERN	4°	Benjamine

COUPE DU MONDE SENIOR DE DIFFICULTE à NANTES les 2 et 3/11/2000

Élodie GIROUX	26°
---------------	-----

OPEN NATIONAL SENIOR de CHAMBERY les 25 et 26/11/2000

Élodie GIROUX	10°
---------------	-----

OPEN DE CHAMONIX MONT-BLANC les 2 et 3/12/2000

Maud KERN	2°	Poussine
Bénédicte ARNOUX	5°	Cadette
Steven VITRY	26°	Senior